



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 23 avril 2014 : valoriser l'origine France dans la filière horticole

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 23 avril 2014, sous la présidence de Jean-Pierre Mariné.

Ouverture d'une réflexion sur la valorisation de l'origine France dans la filière horticole

À l'initiative du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil du 23 avril 2014 a ouvert une réflexion sur la valorisation de l'origine France dans la filière horticole. La filière française est en effet confrontée à une forte concurrence internationale.

Un groupe de travail du Conseil, composé des représentants de tous les acteurs concernés et de l'interprofession horticole Val'hor, va être constitué rapidement afin d'analyser les thématiques à valoriser auprès du consommateur concrétisées sous la signature « *Fleurs de France* », à l'instar de l'étiquetage « *Viandes de France* », développé par les professionnels de l'élevage.

Le groupe de travail définira notamment le cahier des charges correspondant à une telle démarche, en veillant à son articulation avec les signes officiels de qualité comme le label rouge ou les indications géographiques (IGP), sans oublier les certifications environnementales et sociales sur lesquelles s'appuie déjà la filière française pour se démarquer, via le label « *Plante Bleue* ».

Toutes ces démarches sont en effet de nature à assurer la différenciation et la valorisation des productions françaises.

Le groupe de travail étudiera aussi l'opportunité de décliner le logo en fonction des spécificités de chaque segment de la filière (fleurs coupées, plantes en pots, arbustes...).

Une campagne radio pour promouvoir toute la filière horticole

Dans le cadre d'une campagne de communication exceptionnelle cofinancée par FranceAgriMer, l'interprofession Val'hor a créé une saga de quatre spots radios sur le thème du bien-être, diffusés du 27 mars au 26 avril derniers, sur les ondes de RTL, des Indés Radios et de France Bleu.

Objectif : inciter le grand public à aller dans sa jardinerie, chez son fleuriste, à demander conseil à son producteur ou à faire appel à son jardinier-paysagiste.

D'ores et déjà le printemps 2014 s'annonce plus favorable pour la filière horticole que la saison 2013, fortement affectée par des conditions météorologiques très difficiles.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr